

Séance du conseil d'établissement

Judi 27 septembre 2016

Salon du personnel

18h à 20h

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Jonathan Brodeur, Catherine Cellier, Éric Dion, Paule Légaré, Édith Faner, Sophie Sénécal.

Représentants des parents : Annie Charron, Geneviève Polese, Marie-Ève Poulin, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil. Toutes les personnes présentes sont invitées à se présenter et à faire connaître leurs motivations à faire partie du conseil d'établissement.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Questions du public : Il n'y a pas de questions du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 8 juin 2016:

Le procès-verbal du 8 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

4. Suivi

Le suivi relatif à la lettre adressée à madame Julie Bellehumeur en lien avec la construction de la nouvelle école de la CSEM sera discuté au point 9.3.



5. Élections du président, du vice-président et d'un ou une secrétaire

Puisqu'il s'agit de la première réunion de l'année, il est nécessaire de procéder à la nomination du président, du vice-président et du secrétaire.

Jean-François St-Arnaud est élu par acclamation à titre de président du CÉ.

Geneviève Polese est élue par acclamation à titre de vice-présidente du CÉ.

Geneviève Sauviat est élue par acclamation à titre de secrétaire du CÉ.

Les représentantes de l'école Marc-Favreau au Comité de parents seront Geneviève Polese et Geneviève Sauviat (représentante substitut).

De plus, il est décidé que les mandats de Geneviève Polese et Geneviève Sauviat seront d'une durée de un an. Les mandats des autres membres élus seront de deux ans.

6. Mot du président

M. St-Arnaud souligne que le conseil d'établissement se veut un forum de discussion où les points de vue de toutes les parties impliquées sont importants. Les discussions se veulent ouvertes et ont pour objectif de présenter les réalités et les enjeux de tous.

7. Mot du directeur

M. Dion remercie d'abord les membres du conseil d'établissement pour leur implication! Il annonce ensuite que le thème de l'année sera « J'ai vraiment le goût d'essayer ». L'objectif est de briser la routine et d'encourager les enseignants et autres membres du personnel à soumettre des idées et essayer de nouvelles choses cette année.

8. Travaux du conseil

8.1. Dossiers à adopter ou à approuver

8.1.1. Règles de régie interne et calendrier des rencontres (document ci-joint)

Une vérification du point 7 – Avis de convocation devra être effectuée. Les dates des prochaines rencontres sont les 1^{er} novembre, 13 décembre, 24 janvier, 14 mars, 2 mai et 6 juin.

Les règles de régie interne sont approuvées.

8.1.2. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ

Monsieur Dion explique la teneur de ces budgets. L'attribution du montant du budget du CÉ et du budget de formation du CÉ sera décidée en cours d'année.

8.1.3. Transfert de montants du Fonds 4 vers le Fonds 9

Monsieur Dion explique le fonctionnement des Fonds 4 et Fonds 9. Il explique certains transferts qui ont été effectués l'an passé.

8.1.4. Sorties éducatives & récréatives

M. Brodeur présente le tableau récapitulatif des sorties éducatives & récréatives.

La liste des activités et sorties est approuvée à l'unanimité.

8.1.5. Bilan du plan de lutte à l'intimidation

M. Brodeur présente les statistiques découlant du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2015-2016. Il ajoute qu'un bilan en bonne et due forme sera préparé et présenté au C.É. M. Brodeur soutient que le personnel de l'école a assisté à plusieurs formations et que de nombreux ateliers et activités ont été organisés. Les pacificateurs seront également de retour au cours des prochaines semaines.

9. Dossiers d'information

9.1. Rentrée scolaire : déclaration de la clientèle, classes, nombre d'élèves

M. Dion annonce que l'école a déclaré 484 élèves pour l'année en cours. Cette augmentation soudaine de la clientèle a exigé que l'on déplace la bibliothèque pour libérer un local supplémentaire. M. Dion souligne d'ailleurs l'aide très précieuse de Joyce Healey dans le cadre de cette opération. La bibliothèque sera réaménagée de façon fonctionnelle et sécuritaire dans un couloir à l'étage. Le cours de musique demeure quant à lui dans son propre local. Il s'agit d'une discipline qui s'avère plus difficile à déménager considérant tous les instruments dont l'école dispose.

9.2. Travaux : état de la situation

M. Dion énumère tous les travaux qui sont en cours ou sur le point de débiter (nouveaux lavabos, nouvelles fontaines, réparations de toiture, etc...). Il explique aux membres du conseil d'établissement que beaucoup d'entretien a été effectué au cours des derniers mois.

9.3. Construction de la nouvelle école de la CSEM

M. Dion effectue un bref résumé du projet de la CSEM. Il ajoute que l'école Marc-Favreau ne détient aucune nouvelle information à ce sujet. Marie-Ève Poulin questionne M. Dion relativement au partage du terrain de la CSEM suite aux travaux. Elle demande aussi si des ententes ont été prises par rapport à la gestion des eaux. M. Dion répond que les gestionnaires de la CSDM sont en contact avec ceux de la CSEM afin de gérer ces enjeux. Il ajoute que les relations que nous entretenons avec les responsables du projet à la CSEM sont très bonnes et que nous avons toutes les raisons de croire que le projet se déroulera comme prévu.

Madame Charron demande ensuite quels sont les ratios pour enfants de maternelle au service de garde le matin. Elle évoque des matins très difficiles au cours des premières semaines de l'année et se demande si tout est fait pour faciliter l'accueil des petits. Madame Faner répond qu'un membre de personnel supplémentaire est présent en début d'année afin de faciliter l'intégration des enfants de maternelle. Une analyse des événements en question sera effectuée afin d'améliorer l'intégration l'an prochain.

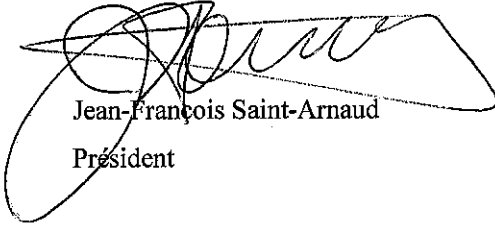
9.8. Nouvelles de la Fondation (pizza, calendrier, projets, etc.)

Madame Polese présente brièvement la Fondation, ses projets et ses sources de financement.

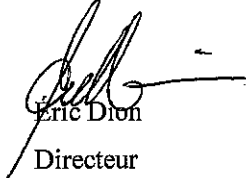
10. Varia

Aucun point ajouté au varia.

11. Levée de la séance 20h30.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Eric Dion
Directeur